

<p>Fiches de collecte de renseignements pour l'évaluation des possibilités de raccordement d'une Zone de Développement Eolien (ZDE) aux réseaux publics d'électricité</p>
--

RESUME / AVERTISSEMENT

Ce document définit les fiches à remplir par un demandeur pour l'évaluation du critère «raccordement au réseau» d'une Zone de Développement Eolien (ZDE) en application de l'article Article 10-1 de la loi 2000-108 (article créé par la loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 art. 37 II) et de la circulaire interministérielle "ZDE" du 19 juin 2006.

Préambule

Les fiches, objet du présent document, ont pour but de formaliser les demandes destinées à estimer les possibilités de raccordement de ZDE aux réseaux publics d'électricité.

Ces demandes nécessitent, de la part des gestionnaires de réseaux de transport et de distribution, des études coordonnées. Il est donc nécessaire de leur faire parvenir simultanément une copie des fiches remplies.

Les adresses des unités régionales sont disponibles sur les sites Internet des gestionnaires de réseaux de transport et de distribution.

Pour URM :

URM 2bis rue Ardant du Picq BP 10102 - 57014 METZ CEDEX 01

Pour RTE :

http://www.rte-france.com/htm/fr/offre/offre_raccord_prod.jsp dans le document " La procédure et les premières fiches à remplir ".

La précision de la réponse des gestionnaires de réseau de transport et de distribution dépend de la précision de localisation des futurs parcs éoliens au sein de la ZDE.

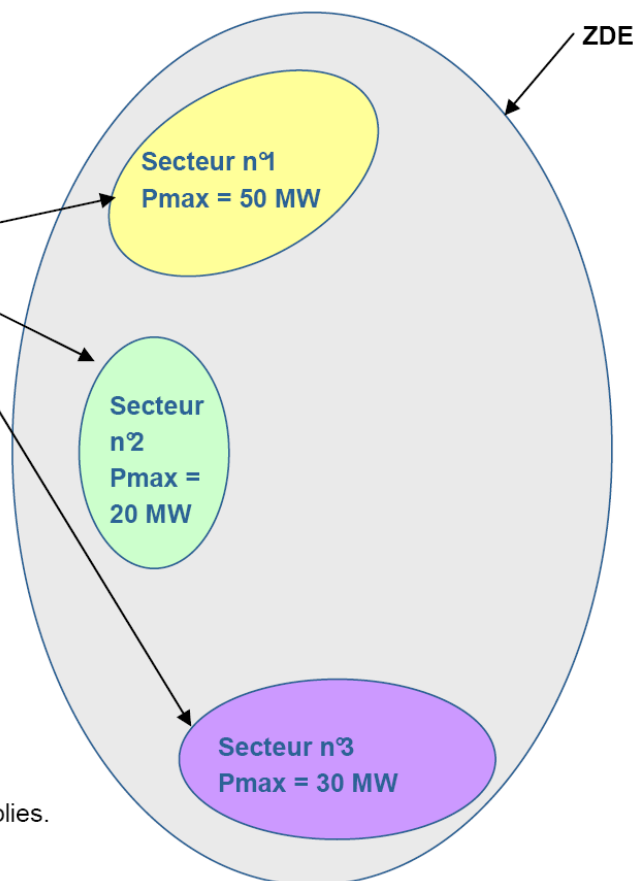
Il est donc souhaitable que les gestionnaires de réseau puissent disposer d'une vision de la localisation de ces installations par « Secteurs éoliens » comme illustré sur la figure ci-contre.

« Secteur éolien »
Sa plus grande dimension doit être inférieure à 10 km.
Il est caractérisé par la puissance maximale qui devrait y être installée.

Des installations en projet, non encore raccordées, voire des installations en service, pourraient être situées dans des ZDE. Pour éviter aux gestionnaires de réseau de les comptabiliser deux fois, il est nécessaire de les leur indiquer.

Les fiches sont donc organisées pour permettre de collecter les informations correspondantes.

Le délai maximal de réponse à une demande est de deux mois après réception des fiches dûment remplies.



Description d'une ZDE par
secteurs éoliens

Fiche A1-1 : ORIGINE DE LA DEMANDE

Le demandeur	<input type="checkbox"/> est une Commune <input type="checkbox"/> est un établissement public de coopération intercommunal (EPCI ¹) <input type="checkbox"/> est le mandataire d'une Commune ou d'un EPCI : joindre le mandat
--------------	---

Libellé du nom de commune, EPCI ou mandataire	
SIREN (le cas échéant)	
Interlocuteur (Nom, Prénom)	
Adresse	
Code Postal - Ville - Pays	
Téléphone Fax e-mail	

CERTIFICATION DES DONNEES

Date	<i>Nom - Prénom du Demandeur :</i> <i>Signature</i>
------	--

¹ Établissement Public de Coopération Intercommunal à fiscalité propre

Paraphe du Demandeur :

Fiche A1-2 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA ZDE

Fournir une carte avec l'échelle appropriée (1/50 000 ou 1/100 000) couvrant la zone concernée par la ZDE.

Fournir une ou des cartes au 1/25 000 (ou au 1/50 000) délimitant les secteurs éoliens. Identifier chacun d'eux par sa références et sa Pmax (voir fiche A1-4).

Paraphe du Demandeur :

Fiche A1-3 : DONNEES GENERALES DE LA ZDE

Nom de la ZDE	
Communes incluses dans la ZDE : Nom de la Commune	Code INSEE de la commune concernée

Paraphe du Demandeur :

Fiche A1-4 : CARACTERISTIQUES DES SECTEURS EOLIENS COMPOSANT LA ZDE

La ZDE est-elle composée de secteurs éoliens ?		<input type="checkbox"/> Oui : indiquer ci-dessous pour chaque secteur éolien, sa référence, la puissance maximale qui y est prévue et les codes INSEE des communes sur lesquelles il s'étendra <input type="checkbox"/> Non : passer à la fiche A1-5
Référence du secteur (voir exemple sur le schéma page 2)	Puissance max (MW) ² (y compris les installations de la fiche A1-5)	Codes INSEE des communes concernées

Paraphe du Demandeur :

Fiche A1-5 : PROJETS AVANCES

LISTE DES INSTALLATIONS EOLIENNES DE LA ZDE DEJA EN SERVICE OU DONT LA PUISSANCE EST DEJA COMPTABILISEE DANS LA FILE D'ATTENTE DES GESTIONNAIRES DE RESEAU

Sites éoliens de la ZDE déjà raccordés ou déjà pris en compte dans la file d'attente		<input type="checkbox"/> Oui : indiquer ci-dessous le nom des sites et leur puissance, le code INSEE de la commune sur laquelle ils sont ou seront installés et le secteur éolien concerné <input type="checkbox"/> Non : passer à la fiche A1-6	
Site	Puissance (MW)	Code INSEE	Secteur éolien concerné

Paraphe du Demandeur :

Fiche A1-6 : DONNEES GENERALES DE LA ZDE

Indiquer toute particularité géographique, environnementale ou technique pouvant avoir un impact sur le développement du réseau ²

² Cette fiche a pour objet d'informer les gestionnaires de réseau, de façon très sommaire, de difficultés éventuelles à réaliser dans la ZDE des lignes aériennes ou souterraines destinées à raccorder les installations ou à renforcer le réseau existant (par exemple présence de falaises, de marais ...)

Paraphe du Demandeur :